

La lettre Chartraine

Actualités municipales de La Chartre-sur-le-Loir - n°21

Éditorial

C'est avec beaucoup de plaisir et d'émotion que je remercie tous les Chartrains, soit plus de 64 % des suffrages exprimés, pour un taux de participation de 62 %, qui ont choisi notre liste « Unis pour La Chartre », ainsi que notre programme.

Il me semble que cet élan récompense le travail accompli lors de notre premier mandat. Être maire est un engagement local important pour sa commune, et non pas pour la personne qui a cet honneur.

Je reste, comme toujours, à votre écoute, en apportant des réponses à vos demandes. Et, si celles-ci ne vont pas dans votre sens, je vous en donnerai les raisons.

Afin que tous ceux qui le souhaitent puissent s'impliquer personnellement dans la vie de la commune, nous poursuivons notre politique participative avec, entre autres, la tenue de Comités consultatifs. Ces comités, qui ont valeur de commissions, permettent à des personnes non élues de participer aux décisions du conseil municipal. Les personnes qui voudraient en faire partie sont invitées à se faire connaître en mairie. Vous trouverez la liste des comités dans cette Lettre Chartraine.

Le temps administratif est bien plus long que le temps réel. Nous aurions aimé que les travaux qui s'achèvent rue Nationale, et, rue Saint-Nicolas sur la friche de l'ancienne tannerie, soient terminés fin 2025. Ils le seront courant avril.

D'autres chantiers, prévus de longue date, nous attendent : la réfection complète de la place de la République, la rénovation du gymnase Guy Lacroix, l'installation à Roche-Marie d'une micro-centrale hydroélectrique, l'ouverture d'une bibliothèque municipale, etc.

Je n'oublie pas la poursuite de la sécurisation des voies communales, notamment pour les piétons, la sécurisation du coteau, l'aide aux commerces, la venue tant souhaitée de médecins, la mise en valeur du patrimoine chartrain, la connexion du centre-ville avec la voie verte pour les cyclistes et les promeneurs, ainsi que les animations festives et culturelles :

La Chartre en Musique, le Salon du Livre, le Forum des Associations, etc.

En attendant leur réalisation, je vous souhaite à tous une bonne lecture de cette 21e Lettre Chartraine.

Michel Dutheil, maire

Les événements récents

29/01 : Atelier théâtre au collège



Les élèves de 3e du collège Pierre de Ronsard travaillent sur le thème de l'égalité Filles/Garçons. La Délégation Régionale Académique pour l'Éducation Artistique et Culturelle organise des animations pour les collèges en zone rurale. Ainsi, le 29 janvier, des comédiens de « Et Alors ! Cie » sont venus présenter aux collégiens une pièce qu'ils ont créée « Aux plus adultes que nous ». Elle a pour but de mettre les adultes face à leurs contradictions concernant la protection de l'environnement et les risques écologiques qu'encourt la planète Terre.

Durant la semaine du 9 au 13 février, les élèves, guidés par les professeurs et les comédiens, ont participé à des ateliers théâtre. En s'inspirant de cette pièce, ils ont écrit et préparé des scènes sur les inégalités entre filles et garçons, en se basant sur des exemples vécus. Le vendredi, ils les ont présentées aux élèves de 4e. Cet exercice a permis à tous de s'exprimer, à certains d'oublier leur timidité, d'acquiescer aisance et assurance. Un excellent exercice pour préparer les dossiers qu'ils auront à présenter bientôt, déjà lors du brevet.

04/02 : Le Jeu des 1000 Euros

Après-midi mémorable à La Chartre, le 4 février, les animateurs de France Inter, Nicolas Stoufflet et Dorothee Barba, sont venus, l'un enregistrant le Jeu des 1000 Euros, l'autre Carnets de Campagne.



Le rendez-vous fixé à 15 h a attiré une véritable foule. Dès 14 h la salle était pleine. Plus de 200 personnes étaient là sur des chaises, des bancs rajoutés au fond, d'autres n'ont pu entrer faute de place !

La sélection des candidats s'est faite en trois épisodes, un premier groupe d'adultes a dû répondre à des questions, puis le groupe des enfants et adolescents. Les plus chanceux une fois choisis, le jeu a commencé, avec plus ou moins de succès selon les duos. Vint ensuite le tour des plus jeunes. Puis, une 3e sélection a eu lieu avec de nouveaux candidats.



Entre-temps, l'animatrice présentait des personnes et des associations de la Sarthe qui proposent des initiatives artistiques, culturelles, écologiques, patrimoniales ou solidaires. Cette diversité montre combien les habitants de petites communes de province sont inventifs !

À 19 h, les spectateurs sont repartis, heureux de cette après-midi culturelle et conviviale. Plaisir renouvelé durant la semaine du 23 au 27 février, où chaque jour, un des enregistrements était diffusé, tenant aussi en haleine les auditeurs de France Inter.



Une belle réussite à renouveler dès que possible. Des retombées immédiates se font sentir, des visiteurs viennent à La Chartre car... ils en ont entendu parler à la radio !

07/03 : Une Naissance, un Arbre



Neuf petits Chartrains sont nés en 2025. La commune et le CCAS offrent à chacun un arbre fruitier. Le 7 mars à 11h, les parents étaient invités à venir, avec leur bébé planter l'arbre, prunier, cerisier, pommier, cognassier.

Le prénom de l'enfant est inscrit sur une plaque en bois fixée sur le tuteur qui soutient le jeune arbre. Alba, Eliot, Leewayne, Lilly, Loé, Marcel, Mila F., Mila M. et Théodor pourront venir à la Garenne voir leur arbre et, plus tard, en cueillir les fruits.

16-20/03 : Classe de mer au Croisic



Les élèves de l'école de la Pléiade de CE2 CM1 et CM2 de Tiphaine Gille sont partis une semaine en classe de mer. Après le voyage en train jusqu'au Croisic, les déplacements se sont faits à pied. L'objectif était de prendre conscience de l'impact humain sur l'environnement. Ils ont approfondi leur connaissance du milieu maritime : pêche à pied, visite des marais salants de Guérande et de la ville fortifiée. Tous les écoliers sont rentrés encore plus motivés et soudés.

27/03 : Portes ouvertes au collège

Le 27 mars de 17h 15 à 19h 30, le collège Pierre de Ronsard accueillait les parents d'élèves et futurs collégiens pour une fin d'après-midi découverte.



Une trentaine d'élèves volontaires, de la 6e à la 3e, prenaient en charge les visiteurs au fur et à mesure de leur arrivée et les emmenaient visiter les différentes salles, leur expliquant les cours, les projets et actions menés cette année au collège.

L'association des parents d'élèves (APE) proposait boissons et crêpes à l'entrée du bâtiment principal, espérant recruter et pousser à s'investir de nouveaux parents. En effet, certains, dont les enfants, actuels élèves de 3e, partent au lycée, quitteront l'association en fin d'année scolaire.



01/04 : Nouvelle secrétaire administrative polyvalente



Adeline Delahaye qui occupait ce poste avec compétence et une gentillesse reconnue par tous, étant partie en retraite fin mars, Marion Lochet est arrivée à la mairie, mercredi 1er avril, pour la remplacer.

Née au Mans, Marion Lochet a passé son enfance à Saint Jean-d'Arcé. Après ses études, ayant postulé pour un emploi territorial, elle a obtenu le poste de secrétaire administrative polyvalente à La Chartre-sur-le-Loir. Elle rejoint Gwendeline Peter et Allan Coubard, à l'accueil.

Bienvenue à La Chartre-sur-le-Loir.



03/04 : Collecte de sang

Vendredi 3 avril de 15h 30 à 19h, l'association de don du sang a invité les Chartrains et les habitants des communes environnantes à venir donner leur sang, salle multi-activités.

Pour être donneur, il faut avoir au moins 18 ans, jusqu'à 70 ans révolus. La prise de sang effectuée, une collation est offerte aux donateurs bénévoles, qui ne sont autorisés à repartir, que 20 minutes après le prélèvement, afin d'éviter un éventuel malaise.

10/04 : Remise des prix du concours de poésie

Lors du Printemps des Poètes, l'association chartraine « Plaisir des Mots » a organisé un concours de poésie.

Le 10 avril à 19h, salle Léon-Beck, les noms des lauréats ont été dévoilés et un prix leur a été remis. Le pot de l'amitié a clôturé la réunion.

Les informations importantes

Comités Consultatifs

Les Chartrains et Chartraines intéressé(e)s par l'un, ou plusieurs, de ces Comités consultatifs sont invités à se faire connaître à la mairie.

Il n'est pas nécessaire d'être élu(e) pour y participer. Les comités se réunissent une fois par trimestre. Les participants présentent leurs idées et élaborent des projets qui sont ensuite transmis aux membres du conseil municipal par l'intermédiaire de l'élus référent, responsable du comité choisi.

Les différents comités consultatifs :

- Urbanisme, voirie, habitat, réseaux
- Coteau, ruissellement, GEMAPI
- Travaux, entretien, matériel festif, fleurissement
- Commerces, artisans, marché
- Santé, seniors
- Vie associative, culture, communication, événementiel
- Enfance, jeunesse, éducation
- Développement durable, mobilité, environnement
- Patrimoine, tourisme
- Sécurité routière, sécurité

Travaux de voirie

Les importants travaux de voirie, engagés en début d'année rue Nationale et rue Saint-Nicolas sont en bonne voie. Ils sont en passe d'être achevés.

Rue Nationale, les canalisations d'eau potable ont été changées, le revêtement de la chaussée refait en grande partie.

Rue Saint-Nicolas, l'espace laissé en friche depuis la démolition des



bâtiments de l'ancienne tannerie en 2001, est maintenant transformé en parking dans sa partie haute, en promenade et jardin dans sa partie basse, le long du Loir. Des arbres et arbustes ont été plantés, fin mars.

Le cheminement pour les personnes en situation de handicap et les piétons relie maintenant la passerelle qui mène à la place Micheline-Masse. L'inauguration de cet espace est prévue, mais sa date pas encore fixée.



Panneau lumineux

Avenue des Déportés, près de l'espace dédié aux rosales, un panneau d'information va bientôt être installé. Il permettra aux automobilistes et passants qui empruntent cette voie de connaître les nouvelles de la commune, dates des conseils municipaux, réunions programmées, animations prévues, etc.

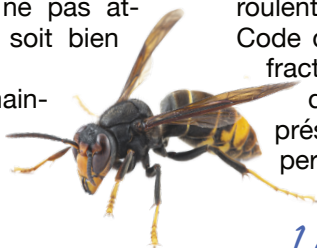
Actuellement, ces informations sont visibles sur l'application Illiwap, mais certains habitants de La Chartre sans portable ni ordinateur ne peuvent y avoir accès. Même s'il est possible de l'apprendre par les journaux, ou La Lettre Chartraine !

L'installation de ce panneau va leur permettre de pallier ce manque.

Lutte contre les frelons asiatiques

Le printemps étant arrivé, c'est l'époque où les frelons asiatiques construisent leur nid. Il convient d'être très vigilants et de ne pas attendre que l'essaim soit bien installé pour réagir.

Il est possible, dès maintenant et jusqu'à la fin mai, de mettre un



piège pour attraper les reines. Une dizaine de pièges est disponible gratuitement à la mairie.

Une fois les nids constitués, il faut prendre contact avec une entreprise spécialisée pour les détruire. En effet, ces frelons sont dangereux pour les humains, les animaux domestiques, et, préjudiciables aux abeilles. De plus, ils ravagent les récoltes de fruits. Tout propriétaire qui découvre un nid de frelons dans son jardin, un grenier ou une dépendance, doit réagir très rapidement. En effet, il est responsable et doit faire détruire, à ses frais, ces indésirables.

Suivi du composteur partagé

Depuis octobre 2025, un composteur partagé est installé à la Pléiade. Durant la première année, l'association Athéna conseille, aide les volontaires à l'approvisionnement et l'entretenir. Cette installation a du succès, puisqu'en quelques mois, le premier bac a été rempli. Un second bac d'apport a été installé. Au bout de neuf mois, le compost laissé à mûrir sera utilisable et partagé entre les volontaires qui en ont assuré le suivi. Une fois par mois, Grégoire, membre d'Athéna, vient s'assurer que tout fonctionne bien.



N-B : Le référent est José Tournay qui habite 29, rue Jean-Antoine de Baïf. En effet, le bulletin municipal indiquait des prénoms et numéros erronés...

Bien vivre ensemble

Beaucoup de Chartains se plaignent de l'incivilité de certains. Malgré les demandes répétées, il est forcé de constater que des poubelles, toujours les mêmes, sont laissées dehors en permanence, bien que leurs utilisateurs soient tenus de les rentrer, ne les sortant que la veille de la collecte. De même, des cyclistes adultes roulent sur les trottoirs, alors que le Code de la Route l'interdit. Cette infraction est passible de 35€ d'amende. Rouler sur le trottoir présente un réel danger pour les personnes qui sortant de chez

elles à ce moment-là et se croyant en sécurité, risquent d'être renversées et blessées par le cycliste contrevenant. Autre sujet de préoccupation, certains habitants ne veillent pas à la propreté de leur trottoir alors que chacun est responsable de son bon entretien et doit veiller à ce que des branches ou d'autres obstacles ne gênent pas le passage des piétons et promeneurs. Merci à tous de faire un effort dans ce sens, afin que la commune reste un lieu où il est agréable de vivre, de s'y déplacer et plaisant à visiter.

Nouvelle enseigne :

« Goguette »

Vendredi 25 février, Vanina Escoubet et Christophe Bazin ouvraient le café, restaurant, épicerie fine et brocante, "Goguette" qui a remplacé Le Petit Bénéhard, anciennement Le Café du Commerce, place de la République. Ils sont arrivés à La Chartre en juin 2025, à la suite d'un coup de cœur. Après 6 mois de travaux, ils proposent un menu à midi et le soir une formule tapas, fish&chips, assiette froide ou chaude à partager, croquetas, rillettes, terrine, camembert rôti. Ouverture du jeudi à 10 h, le midi et le soir, jusqu'au dimanche 16 h.



Les temps forts des Conseils municipaux

Conseil du 12/01

Vote des tarifs communaux, acquisition d'une cave (dans la partie du coteau éboulé dont l'accès est interdit), recrutement de 2 agents contractuels pour accroissement saisonnier d'activité (services techniques et piscine).

Conseil du 09/02

Modification du temps de travail pour un poste de secrétaire administrative polyvalente, attribution du marché pour la création d'un site patrimonial

remarquable (SPR), approbation des comptes financiers uniques : budget camping, budget assainissement, affectation du résultat du budget assainissement, attribution des subventions aux associations, attribution de la subvention de fonctionnement à l'école privée Sainte-Marie de la Providence, autorisation de signature d'un devis pour l'éclairage public du futur parking rue Saint-Nicolas.

Conseil du 02/03

Approbation du compte financier unique du budget de la commune, affectation du résultat du budget de la commune, approbation du budget primitif 2026 de la commune, affectation du résultat du budget du camping, approbation du budget primitif 2026 du camping, dépôt d'un dossier de subvention auprès du département de la Sarthe pour le projet de bibliothèque, autorisation de signature de 2 devis : travaux à la maison médicale et d'éclairage public.

Retour sur l'étude de la micro-centrale hydro-électrique, point sur le projet d'accueil des jeunes d'Allemagne, de Pologne et du Maroc, organisation du bureau de vote pour les élections municipales.

Conseil du 20/03



Installation des conseillers municipaux, élection du maire, détermination du nombre d'adjoints, élection des adjoints, lecture de la charte de l' élu local.

Conseil du 30/03

Délégations du maire, indemnités de fonctions, composition des commissions municipales, composition des comités consultatifs, vote des taux de fiscalité, autorisation de signature de



deux devis : réfection du trottoir rue Émile-Simon, pose d'un aquadrain parking Saint-Nicolas, demande de subvention d'amendes de police pour financer les travaux de ralentissement rue Percheron, demande de financement auprès du Conseil départemental pour la bibliothèque.

Les événements à venir

18/04 :

Concert d'orgue et trompettes



De la musique allant du baroque au XXe siècle par deux trompettistes, Gilles Mercier et Jean-Marie Cousinié, et un organiste, François Clément, sera présentée en l'église Saint-Vincent le 18 avril à 16 h.

20/04 : Les Petits Débrouillards

Le but de l'association, rendre la science accessible à tous, l'objectif, développer curiosité et esprit critique. Elle propose des ateliers ludiques, basés sur l'expérimentation et la manipulation. Camion et stands seront au parking de la Pléiade de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30 proposant des expériences variées pour mettre la science à la portée de tous, quel que soit leur âge. Le tout est gratuit.

02/05 :

Courses de Caisses à Savon Information de dernière minute

Le nombre de pilotes inscrits étant insuffisant, le bureau de l'association, réuni en urgence le 7 avril, a décidé d'annuler les courses cette année !

14/05 :

Réception des élus de Syke

Dans le cadre du Jumelage franco-allemand La Chartre/Syke, une réception des élus de Syke est organisée à la mairie de La Chartre.

24 & 25/05 :

Les Arts sous le Porche

Durant le week-end de la Pentecôte, dimanche 24 mai de 11h à 19h et lundi

25 mai de 11h à 18h, l'Association Brocante Arts Patrimoine (ABAP) pour la première année organise « Les Arts sous le Porche ». Durant ces deux jours, une trentaine de porches seront ouverts rues Nationale, Saint-Nicolas et de la Madeleine. Artistes peintres et sculpteurs présenteront leurs œuvres, accueillant les visiteurs sous un porche, dont les propriétaires ouvrent exceptionnellement les portes.

30/05 : Vide-greniers au collège

Le Collège Pierre de Ronsard ouvre sa cour aux exposants dès 7 h et aux visiteurs de 9 h à 18 h. Restauration et buvette sur place, réservation de panier-repas (8 €). Contact, renseignements, réservations : 07 89 37 33 85.

Les dates à retenir

En juin : Exposition à l'Abbaye de l'Épau au Mans, des photos de La Chartre réalisées par les élèves de 4e du collège Pierre de Ronsard.

22/06 : Séjour du 22 juin au 1er juillet, des jeunes venus de Pologne, Maroc et Allemagne.

27/06 : La Chartre en Musique.

Des groupes de musiciens dans des genres très différents se produisent place de la Liberté, rue Nationale, place de la République et place Jeanne-Bourin de 17 h à 1 h du matin. Certains bars, cafés et restaurants chartrains proposent également des animations musicales.

Séances de Ciné Ambul'

Toutes les trois semaines, la commune invite à la salle multi-activités ses habitants et ceux des communes des environs à venir à 20 h 30 voir un film récemment sorti sur les écrans nationaux. La séance est au prix de 5 €. Une carte de fidélité est tamponnée à l'entrée de la séance. Au bout de 10 séances, la 11e séance est gratuite.

Les prochains films sont :

07/04 : LOL

28/04 : Les Enfants de la Résistance

19/05 : La Maison des Femmes

Dernières séances, les 9 et 30 juin, avant la pause estivale.

Mairie de La Chartre-sur-le-Loir - 72340

Tél : 02 43 38 16 16

Directeur de publication : Michel Dutheil

Rédaction : Dominique Gille

Mise en page : Marc Aybes

Parution gratuite - Avril 2026

N° ISSN : 2741-6119